

# Commune d'AIXE-SUR-VIENNE

Séance du 04 avril 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni au Centre Culturel Jacques Prévert à Aix-sur-Vienne, selon convocation en date du 29 mars 2023, sous la présidence du Maire Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS étant secrétaire de séance.

Délibération n°2023/50  
En date du 04 avril 2023  
Portant sur :  
Création de poste dans le cadre d'un avancement de grade  
Service Bibliothèque

Membres	29
Présents	24
Représentés	5
Votants	29
Exprimés	29
Pour	29
contre	0

**Présents :**

Monsieur René ARNAUD, Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Aurélie CLAVEAU, Monsieur Jean DU BOUCHERON, Madame Marie-Claire SELLAS, Monsieur Patrice POT, Madame Florence LE BEC, Madame Monique LE GOFF, Monsieur Serge MEYER, Monsieur François VENEL, Madame Catherine FEVRIER, Madame Christiane GADAUD, Monsieur Guy MARISSAL, Monsieur Patrick BENAYOUN, Madame Marie-Annick D'ARDAILLON, Madame Marie-Christine BONNETAUD, Monsieur Marc LIEBSCHUTZ, Madame Stéphanie MERCIER, Monsieur Laurent THARAUD, Madame Martine POTTIER, Madame Béatrice BOTHIER, Monsieur Cyrille PARRE, Madame Céline BENOS, Monsieur Michaël RUIZ-OLID.

**Représentés :** Monsieur Xavier ABBADIE par Monsieur Claude MONTIBUS, Madame Christelle THORÉ par Madame Stéphanie MERCIER, Monsieur Nicolas ANDRIEUX par Monsieur Patrice POT, Madame Amanda SABOURDY par Monsieur René ARNAUD, Monsieur Gilles THEILLAUMAS par Monsieur Patrick BENAYOUN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération n°63/2007 du 26 juin 2007 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade,

**Vu l'arrêté n°1/2021 portant établissement des Lignes Directrices de Gestion de la Commune,**

**Considérant que l'intéressée remplit les conditions susvisées ;**

Le Conseil Municipal :

- autorise Monsieur le Maire à créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial Principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> JUILLET 2023 ;
- précise que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la Commune.

A AIXE SUR VIENNE, le 04 avril 2023

Le Maire  
René ARNAUD

Transmis le : 06 avril 2023 Publié le : 06 avril 2023
--